DURENQUE
le bien vivre à la campagne

Commune de Durenque
Conseil Municipal

Procès-verbal *Séance du 31 août 2026*

Présents : NESPOULOUS Régine, TAYAC Guy, FABRE Christel, MAGNAVAL Alexandre, DELERIS Michèle, TROUCHE Francis, CANIVENQ Marie-José, BENEZET Paulette, ARGUEL Ghislaine, GAYRAL Patrice, PISANO GREGOIRE Émilie, FOISSAC Xavier, PORTES Florian, COSTES Michaël, CADARS Zoé

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

CADARS Zoé est élue secrétaire de séance

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026
2. Adoption du RPQS – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2025
3. Vente du foin de Ginestous
4. Vente du bois d'arbres déracinés par les intempéries
5. Désignation d'un correspondant communal « tempête »
6. Décision modificative n°1 Lotissement de Grélac
7. ONF – Office National des Forêts – Convention de mandat de facturation dématérialisée pour les ventes de bois issus des forêts publiques relevant du régime forestier
8. Révision du loyer de l'épicerie
9. Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Adoption du RPQS – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2025

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Les principales données contenues dans ce rapport sont les suivantes :

- Caractéristiques techniques du service : population desservie, nombre d'abonnés, volumes facturés, linéaire de réseaux de collecte, ouvrages d'épuration des eaux usées
- Tarifs de l'assainissement et recettes du service
- Indicateurs de performance : connaissance et gestion patrimoniale des réseaux, conformité et performance des équipements des stations de traitement
- Financement des investissements

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil municipal décide d'adopter le RPQS d'assainissement collectif 2025.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

3) Vente du foin de Ginestous

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été mis en vente l'herbe sur pied du terrain "La Rivière" à Ginestous (5 ha environ). Aucune mise à prix n'étant fixée, une proposition a été déposée en Mairie.

Madame le Maire expose avoir procédé à l'ouverture du pli, le mercredi 11 juin. L'offre est proposée par le GAEC du Verger des Crozes, siégeant aux Crozes 12170 Durenque, représenté par Monsieur Julien MASSOL pour un montant de 150.00 €.

Le Conseil municipal décide d'accepter cette offre.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

4) Désignation d'un élu « correspondant tempête »

Le correspondant tempête est un interlocuteur privilégié d'ENEDIS sur la commune afin de faciliter la communication et l'accélération du dépannage en cas d'aléa climatique majeur.

Madame le Maire propose de désigner un élu correspondant incendie et secours : FOISSAC Xavier

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

5) Budget Lotissement de Grélac : décision modificative n°1

Considérant les opérations comptables nécessaires (frais de diagnostics ERP-ERPS pour la vente du lot n°11), l'ajustement des crédits suivants est nécessaire :

Budget principal	**Dépenses**		**Recettes**	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre				
D 6045 : Achat d'études et prestations de services		30.00 €		
D 71355 : Variation de stocks de terrains aménagés		30.00 €		
R 71355 : Variation de stocks de terrains aménagés				30.00 €
R 75822 : Prise en charge du déficit du BA				30.00 €
Total Fonctionnement		**60.00 €**		**60.00 €**
D 3555 : Terrains aménagés		30.00 €		
R 3555 : Terrains aménagés				30.00 €
Total Investissement		**30.00 €**		**30.00 €**
Total général		**90.00 €**		**90.00€**

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

6) Révision du loyer de l'épicerie

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la reprise de l'épicerie du village est reportée, le couple qui l'avait envisagée ayant fait part de leur décision de renoncer au projet.

Une nouvelle candidature s'est proposée et étudie le projet, elle a formulé une demande de baisse du loyer.

Les élus acceptent de réduire le loyer de 300 € HT à 200 € HT pendant une durée de 12 mois.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

7) ONF – Office National des Forêts – Convention de mandat de facturation dématérialisée pour les ventes de bois issus des forêts publiques relevant du régime forestier

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'obligation d'émission de factures électroniques instaurée par l'article 26 de la loi de finances n°2022-1157 du 16 août 2022, les factures de vente de bois destinées à tout professionnel assujetti à la TVA, émises à compter du 1er septembre 2026, doivent obligatoirement être transmises sous forme électronique via la plateforme Chorus Pro.

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune donne mandat à l'ONF pour procéder, en son nom et pour son compte en tant que collectivité propriétaire, à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois issues de la forêt la section de Durenque.

L'ONF propose d'assurer également le dépôt des factures au format électronique conforme aux spécifications de l'Agence pour l'informatique financière de l'Etat (AIFE), acté par une convention de mandat entre les deux parties qui sera conclue à titre gracieux pour la durée du mandat.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

8) Questions diverses

a) Marché couvert : L'association Aveyron Roller Académie a formulé la demande de pratiquer le roller hockey dans le marché couvert. Cette association compte 220 patineurs adhérents dont certains durenquois.

Le projet consisterait à l'aménagement d'un terrain officiel répondant au cahier des charges de la Fédération française de Roller Sport et permettant au club de pouvoir évoluer au plus haut niveau national. Des devis et la recherche de financement sont en cours.

b) Voirie : Les travaux de réfection du passage busé du pont de Mazels seront réalisés prochainement.

c) Régularisation chemins ruraux : Des échanges de chemins ruraux sont en attente de régularisation et seront soumis à une prochaine enquête publique. Les propriétaires qui souhaiteraient procéder à des échanges peuvent formuler leur demande auprès du secrétariat de mairie afin de les regrouper.

d) Ecole publique François Fabié : rentrée scolaire

L'effectif scolaire est de 46 élèves (dont une rentrée prévue en janvier 2027) répartis en deux classes.

L'équipe enseignante est inchangée :
- Anne-Laure Pagès, directrice, enseigne la classe des grands (du CE2 au CM2) : 23 élèves
- Sylvie Balitrand enseigne la classe des petits (de la TPS au CE1) : 22 élèves (23 en janvier 2027)

e) Tri des biodéchets

La Communauté de communes met à disposition des habitants qui le souhaitent des sacs orange et un bioseau pour la collecte des biodéchets (déchets alimentaires).

Une distribution est prévue à la mairie de Durenque lundi 7 septembre de 9h à12h et de 14h à 17h.

Levée de séance à 23h10

Lu et approuvé

Le Maire, *Régine NESPOULOUS*

Le Secrétaire de séance, *Zoé CADARS*